

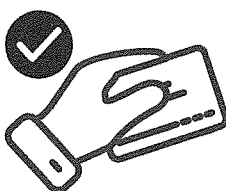
**portail-dechets.cc-mdl.fr**



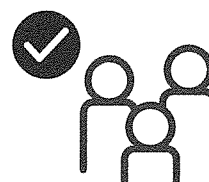
notre nouvelle plateforme en ligne  
pour faciliter toutes vos démarches  
relatives à la gestion de vos déchets



**Payer votre  
redevance**



**Demander un  
badge d'accès  
en déchèterie**




**Déclarer un  
changement  
de situation**

À partir du 1<sup>er</sup> octobre,  
les déchèteries seront accessibles  
uniquement avec un badge d'accès  
nominatif

**faites votre demande  
dès maintenant !**

**Créez dès  
maintenant votre  
espace personnel  
à l'aide de  
l'identifiant portail  
présent sur votre  
facture ci-jointe**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES MONTS DU LYONNAIS

**Destinataire de votre paiement :**  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE GIVORS  
1 RUE JACQUES PREVERT  
69700 GIVORS  
TEL : 04 78 70 03 97 - 04 78 43 42 06  
Ouverture au public : Lundi au Vendredi 08h45-12h00  
Sur rendez-vous le mercredi

**Emetteur de la créance :**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES MONTS DU LYONNAIS  
TEL: 04 37 20 13 06  
SIRET : 203 050 587 00011  
<https://cc-montsdulyonnais.fr/redevance-ordures-menageres>  
Horaires : 9h - 12h 14h - 17h

Code usager : 666  
Identifiant : JXXXXXXX  
Abonné : M DUPOND JEAN  
Adresse : 138 RUE DU LAC  
69510 LES HALLES

M DUPOND JEAN  
138 RUE DU LAC  
69510 LES HALLES

Facture n° 2023-08-00-2300010000005 du 26/01/2023  
Période de facturation : 01/01/2023 - 31/12/2023

AVIS DES SOMMES À PAYER		
REDEVANCE ORDURES MENAGERES		
Abonnement du 01/01/2023 au 31/12/2023		
REDEVANCE ORDURES MENAGERES	NOMBRE DE PARTS 1	85.00 €

Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion, merci de mettre à jour toutes vos informations personnelles (mail, adresse, nombre de personnes au foyer...). Ces informations nous permettront de communiquer plus facilement avec vous, elles constituent également notre base de facturation. Leur mise à jour est donc importante pour éviter toute erreur.

En 2023 la part de la redevance  
passe de 75 à 85€,

**pourquoi une hausse de 10€ ?**

Les dépenses du service augmentent de 28,9%,  
quels sont les principaux postes concernés ?



### Gestion des véhicules de collecte

Hausse du prix du carburant

**+46 000 €**

#### Solution à mettre en place

Optimiser les tournées en favorisant  
la collecte en point de regroupement.

Entretien des véhicules

**+60 000 €**

L'entretien de nos véhicules est indispensable  
pour assurer le service de collecte dans les  
meilleures conditions.



### Achat des sacs de collecte

Hausse du prix des sacs  
jaunes et noirs fournis aux  
usagers **+60 000 €**

#### Solution à mettre en place

Diminuer voire supprimer l'achat de  
sacs jaunes et déposer les emballages  
en vrac dans les bacs ou colonnes.



### Traitement des déchets collectés

Hausse des coûts de  
traitement du contenu  
des bennes des déchèteries

**+128 039 €**

#### Solution mise en place

Détourner un maximum de déchets de la  
benne tout-venant en ouvrant de nouvelles  
bennes pour le placo plâtre et les fenêtres.

Hausse du coût de  
traitement des déchets  
des sacs noirs

**+137 280 €**

#### Solution mise en place

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le mode de  
traitement de nos déchets a changé :  
ils sont désormais incinérés plutôt  
qu'enfouis. Si nous avions persisté dans  
l'enfouissement, cela aurait entraîné une  
augmentation des coûts de 300 000 €,  
alors que l'incinération implique tout de  
même une hausse de 137 280 €.

Pour équilibrer ces nouvelles dépenses, des recettes

✓ La redevance payée  
par les ménages et  
les professionnels

**+10€/part équivaut à une  
recette supplémentaire  
de 398 000€**

✓ Les recettes des  
ventes matières  
(emballages et  
ferraille en déchèterie)

✓ La facturation  
des apports des  
professionnels  
en déchèterie

Vous pouvez aussi participer à cette maîtrise de la hausse des coûts en réduisant le volume des déchets que vous mettez dans vos sacs noirs et en triant vos emballages au maximum.